Article 31 du Règlement

• (1410)

## LES AUTOCHTONES ET LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

M. Rod Murphy (Churchill): Madame la Présidente, la semaine dernière, j'étais à Norway House et j'y ai rencontré le conseil de bande. J'ai découvert entre autres que 80 enfants autochtones aimeraient faire des études postsecondaires, mais ne reçoivent aucune subvention du gouvernement fédéral.

À une époque où le nombre de chômeurs et d'assistés sociaux est élevé, je crois qu'il est temps que le gouvernement revienne sur sa position, qu'il déplafonne son financement et qu'il fasse en sorte que ces 80 élèves désireux de poursuivre leurs études au niveau collégial ou universitaire aient la possibilité de le faire.

Le ministre des Affaires indiennes est présent à la Chambre aujourd'hui; j'espère qu'il lira cette lettre, qu'il examinera le cas de ces 80 étudiants éventuels et leur fournira le financement nécessaire pour qu'ils puissent fréquenter l'école et quitter les rangs des assistés sociaux.

## LE SECTEUR DU MAGAZINE

M. Bill Vankoughnet (Hastings—Frontenac—Lennox and Addington): Madame la Présidente, j'interviens aujourd'hui pour féliciter le gouvernement fédéral d'avoir créé ce printemps un groupe de travail chargé d'examiner les mesures nécessaires pour améliorer sa politique d'aide aux magazines canadiens.

Les éditeurs de magazines comme *Equinox* dans ma circonscription de Hastings—Frontenac—Lennox and Addington s'inquiètent de l'avenir de ce secteur et ce groupe de travail va s'assurer que les instruments de la politique structurée actuelle qui ont permis le développement de ce secteur, sont à jour et efficaces.

Il s'agit d'un secteur important de notre économie et d'un élément essentiel de la culture et de l'identité canadiennes. Ce groupe de travail est chargé de proposer les mesures qui permettront au gouvernement de bien réaliser son objectif qui consiste à s'assurer que les Canadiens ont accès à de l'information canadienne par l'entremise de magazines vraiment canadiens.

Le groupe de travail a récemment soumis un rapport provisoire au ministre des Communications. Mes électeurs attendent avec impatience de voir les répercussions positives de ce rapport.

## LA MESURE LÉGISLATIVE SUR LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Madame la Présidente, au moment où la législature prend fin, il convient d'évaluer la performance des conservateurs. Lors de la dernière campagne électorale, le premier ministre avait dit qu'il présenterait un projet de loi sur les conflits d'intérêts. Ce dernier n'avait évidemment pas le choix, compte tenu du grand nombre de ses députés qui avaient trempé dans des scandales.

Le 8 novembre 1989, les conservateurs déposaient une mesure sur les conflits d'intérêts dont le premier ministre avait promis qu'elle serait claire et rigoureuse. Tout ce qu'on peut dire au sujet de ce projet de loi c'est que, presque quatre ans après son dépôt, le gouvernement n'a jamais même demandé que celui-ci fasse l'objet d'un débat.

Les conservateurs ont aussi jugé préférable de renoncer à adopter une mesure législative qui limiterait l'activité des lobbyistes. Il ne fait aucun doute que les très nombreux conseillers qui ont travaillé gratuitement pour divers candidats à la direction du Parti conservateur ont le sourire aux lèvres aujourd'hui. Pour les remercier de leur soutien en coulisses ainsi que de leurs dons en espèces, le gouvernement et le nouveau premier ministre vont encore une fois fermer les yeux sur les pratiques des intéressés.

Un grand coup de balai s'impose, madame la Présidente. Attention au balai libéral!

[Français]

## LES ARBRES DE L'AVENIR

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Madame la Présidente, permettez-moi aujourd'hui de rendre hommage à M. Jocelyn Pépin, propriétaire des supermarchés IGA Pépin à Lebourgneuf, au Québec. Le samedi 31 mai dernier, je participais avec M. Pépin et toute sa dynamique équipe au Mois de l'environnement en plantant quelque 400 arbres. De plus, 125 autres épiciers IGA ont fait de même pour ainsi totaliser une plantation de 50 000 arbres à travers la province.

L'environnement est une cause pour laquelle les gens sont vraiment sensibilisés, et c'est en portant un geste comme celui-ci que nous pourrons revitaliser de nombreux espaces libres et des lieux publics. Ce projet étalé sur cinq ans se révèle très bénéfique pour tous les citoyens et citoyennes et je les encourage à continuer de s'impliquer activement afin de faire de ce projet «les arbres de l'avenir».